

### Structure

**Nom, raison sociale :** Mairie du Touvet

**Statut :** Collectivité territoriale

**Adresse postale :** 700 Grande Rue, Le Touvet (38660)

**Tel :** 04 76 92 34 34

**Email :** [mairie@letouvet.com](mailto:mairie@letouvet.com)

**Nom et fonction du responsable légal :** Laurence Théry, Maire

### Contrat d'apprentissage

#### Thématiques concernées

Agriculture, Foncier, Environnement, Développement territorial, Aménagement, PAEN

#### Descriptif de l'emploi

Nos orientations politiques :

- Protéger de façon pérenne les espaces agricoles
- Développer l'activité agricole
- Garantir la qualité de vie et les paysages
- Concilier les usages agricoles et de loisirs

La mise en place d'un PAEN (périmètre de *protection* et de mise en valeur des *espaces agricoles et naturels* périurbains) en 2019 préserve à long terme la vocation agricole d'un périmètre de 537 hectares au Touvet et garantit le développement de l'activité agricole, grâce à un programme d'actions financé notamment par des fonds européens.

Le PAEN du Touvet, premier mis en œuvre dans le département de l'Isère, engage son 3<sup>ème</sup> plan d'actions, adossé au dispositif 104 du FEADER « Protéger collectivement le foncier agricole », pour poursuivre la dynamique agricole impulsée dans la commune et plus largement dans la vallée du Grésivaudan.

Le projet, toujours, en phase de développement, doit permettre en particulier d'approvisionner une cantine scolaire municipale gérée en régie.

Les missions confiées au chargé de projet s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'actions de 5 axes (foncier / activité agricole / lien social / ressource eau / patrimoine paysager et naturel).

**Missions de l'apprenti(e)**, en coordination avec l' élu(e) en charge du PAEN et sous la supervision du responsable du service aménagement :

- Suivre l'avancement du programme d'actions 2024-2027, y compris budgétaire
- Gérer deux fois par an un « comité technique » et un « comité de suivi » du programme (bilan et perspectives)
- Être l'interlocuteur des porteurs de projets agricoles et assurer le suivi de leur installation
- Foncier : réaliser une veille et de l'animation, suivre les transactions
- Faire connaître et expliquer le programme
- Accompagner l'engagement des actions (identifier les porteurs potentiels, provoquer une réunion pour initier l'action, proposer des sources de financements...)
- Soutenir la transversalité des services concernés, notamment enfance et aménagement autour de la cantine
- Être un potentiel porteur de certaines actions
- Suivi du projet et information des différents partenaires
- Animer l'observation et l'évaluation
- Animer la commission agriculture municipale

## Missions complémentaires éventuelles

En fonction du profil (formation, compétences, expérience) et de l'organisation du temps de travail de l'apprenti(e), possibilité de se voir confier des missions complémentaires d'étude et/ou opérationnelles, de gestion de projet (participation à la modification n°9 du PLU, études urbaines, préfiguration d'OAP, étude sur les cheminements piétons...).

## Niveau d'étude

Bac +5

## Profil

- En formation supérieure : Ingénieur agronome, de préférence mais aussi Master 2, spécialités aménagement, ingénierie des collectivités territoriales, stratégie foncière, urbanisme, développement territorial. Expérience professionnelle en gestion de projet.
- Bonne connaissance du monde agricole, des politiques et des acteurs de l'aménagement du territoire
- Intérêt pour l'agriculture, la gestion du foncier, l'action publique et l'expérimentation
- Connaissance des collectivités locales, de leur fonctionnement et leur environnement
- Qualité rédactionnelle
- Aisance relationnelle
- Autonomie
- Permis B et véhicule souhaités

**Durée d'apprentissage** : de 1 à 3 ans en fonction des formations

**Temps de travail hebdomadaire** : à définir en articulation avec les temps d'étude

**Durée de la mission** : à définir en fonction des disponibilités de l'étudiant

**Début souhaité** : septembre 2024

## Personnes ressources

Services internes : Urbanisme/Foncier, Ressources humaines, Communication

Élues municipales en charge de l'agriculture, du foncier et de l'urbanisme

Partenaires du projet : Europe, Région, Département, SAFER, Chambre d'Agriculture, Communauté de communes Le Grésivaudan, comités PAEN

## Les moyens mis à disposition

Bureau, Ordinateur

Logiciels et applications métiers (InfoParc, QGIS, Vigifoncier)

## Rémunération

Contrat d'apprentissage : de 53% à 78% du SMIC selon l'âge de l'apprenti et sa progression dans l'apprentissage avec une majoration possible

## Contacts / informations

Par mail : [mairie@letouvet.com](mailto:mairie@letouvet.com)

Par téléphone : 04 76 92 34 34

Modalités : envoyer CV, lettre de motivation, programme de la formation et calendrier d'apprentissage

Renseignements complémentaires : Contacter Luc Litzler, responsable du service aménagement

Le poste est basé à la Mairie du Touvet, 700 Grande Rue 38660 Le Touvet / [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

Réponse souhaitée avant le 1<sup>er</sup> septembre 2024